

AUTOROUTE ET ROUTE BLANCHES (A40 ET RN205) Les travaux de mars 2026

Les équipes d'ATMB poursuivent les travaux de sécurisation de la sortie n°14 « Annemasse », reprennent les travaux de modernisation du tunnel du Vuache, remplacent deux nouveaux panneaux lumineux sur les communes de Bossey et d'Archamps et engagent les travaux de transformation de la douane de Bardonnex (A41) avec la création d'une voie de covoiturage et le réaménagement des parkings poids lourds de la plateforme.

Afin de garder un réseau performant et durable, les équipes d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) engagent des travaux d'amélioration et de transformation importants sur différents secteurs de l'A40.

A partir du 23 mars, à l'ouest de l'A40, les équipes engagent une nouvelle phase de modernisation du tunnel du Vuache et de ses abords.

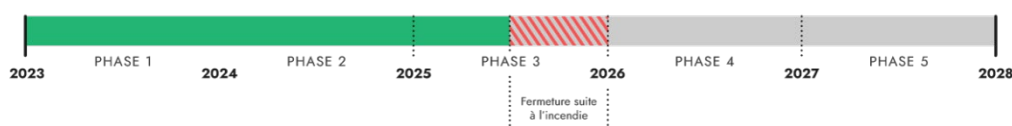
A la douane de Bardonnex sur l'A41, dès le 30 mars, les équipes améliorent le passage à la douane avec la création d'une voie de covoiturage et le réaménagement des parkings poids lourds, des accès piétons et des sanitaires.

La préparation à l'arrivée du Flux Libre se poursuit avec la pose, durant la nuit du 3 mars, du 3^{ème} portique.

Reprise du chantier de modernisation du tunnel du Vuache (A40)

Sur l'Autoroute Blanche (A40), un programme de modernisation du tunnel du Vuache et de ses abords est mené sur une section de 8 km, dans les deux sens de circulation.

Pour éviter les trafics estivaux très denses, les travaux se déroulent en dix phases entre 2023 et 2028, dont deux en 2026 de mars à juillet, puis de septembre à novembre.

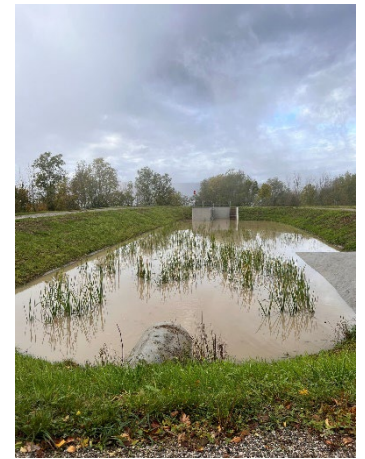


Suite à l'incendie survenu le 11 juin dernier, les deux phases de 2025 ont été partiellement interrompues et reprennent en 2026.

- **Reprise des travaux de protection de l'eau potable**

L'année 2026 sera consacrée à la poursuite des travaux de protection des zones de captage d'eau potable de Clarafond et Dingy en Vuache.

L'imperméabilisation totale des voies de l'A40 en cas de pollution accidentelle sera réalisée, avec la pose de nouvelles glissières béton « anti-renversement » et la création des canalisations permettant l'évacuation des eaux vers les bassins construits en 2023 et 2025.



Bassin de rétention ©ATMB

Du 23 mars au 14 mai 2026*

La voie de droite sera neutralisée dans les deux sens de circulation, entre les communes de Valleiry et Clarafond. Les véhicules rouleront sur une seule voie, y compris le week-end, durant 8 km.

- En direction de Mâcon : la voie de droite sera neutralisée 4 km avant l'entrée du tunnel, dès la commune de Valleiry.
- En direction de Chamonix : la voie de droite sera neutralisée 2 km avant l'entrée du tunnel, dès la commune de Clarafond.

■ Ce balisage sera levé entre le 14 et le 25 mai afin de ne pas créer de perturbation supplémentaire durant les trafics importants des week-ends fériés de l'ascension et de la pentecôte.

Du 25 mai au 19 juin 2026* : les travaux reprendront dans la même configuration.

- **Rénovation dans les locaux techniques situés à chaque entrée du tunnel**

De mars à septembre*, les postes Haute Tension alimentant l'électricité à l'intérieur du tunnel du Vuache seront changés. Cela nécessitera 10 nuits de fermeture du tunnel.



La nuit du lundi 16 mars, de 20 h 30 à 6 h, les voies de circulation de l'A40 entre Frangy/Seyssel n°11 et Saint-Julien-en-Genevois n° 10 seront fermées dans les deux sens de circulation.

Une déviation sera proposée aux conducteurs sur le réseau secondaire.

Améliorer le passage de la douane de Bardonnex (A41) avec la création d'une voie de covoiturage et le réaménagement du parking poids lourd***

Du 30 mars au 4 septembre*, les équipes d'ATMB engagent des travaux de transformation de la plateforme douanière, côté France.

Pour diminuer l'attente au passage de la douane, notamment aux heures de pointe du matin, deux aménagements sont prévus :

- La création d'une voie dédiée au covoiturage, dans le sens France-Suisse, permettant un passage plus rapide le matin aux véhicules transportant au minimum deux personnes.
- Le réaménagement des parkings poids lourds pour fluidifier l'accès à la frontière et aux formalités douanières. En effet, la configuration actuelle provoque des remontées de file sur l'A41, en particulier à l'heure de pointe du matin.

Les zones de stationnement existantes seront complètement réaménagées, afin de mieux s'adapter aux différents usages des flux liés aux formalités douanières :

- les voies dédiées aux poids lourds seront plus lisibles en fonction de la nature des formalités douanières,
- les accès piétons seront revus et sécurisés,

- les toilettes seront complètement rénovées.

Les travaux de réaménagement des parkings seront réalisés chaque semaine, sous fermetures partielles des parkings poids lourds, du lundi à 8 h au vendredi à 12 h.

Plus d'infos sur : <https://www.atmb.com/diminuer-lattente-au-passage-de-la-douane-de-bardonnex/>

Remplacement de deux panneaux lumineux d'information à Bossey et à Archamps (A40)

Dans le cadre de l'amélioration constante de ses équipements d'information à destination des conducteurs, les équipes d'ATMB procèdent au remplacement de deux panneaux à messages lumineux situés au-dessus de voies, à Bossey et à Archamps. Ce dernier sera déplacé de 400 mètres. Des travaux préparatoires à leur arrivée sont nécessaires : création de massif, énergie, etc.

→ En direction de Mâcon :

Du 9 au 20 mars : la voie de droite sera neutralisée sur 3 km en journée, de 9 h 30 à 15 h,

Du 23 au 26 mars : la voie de droite sera neutralisée sur 3 km la nuit, de 20 h à 4 h 30.

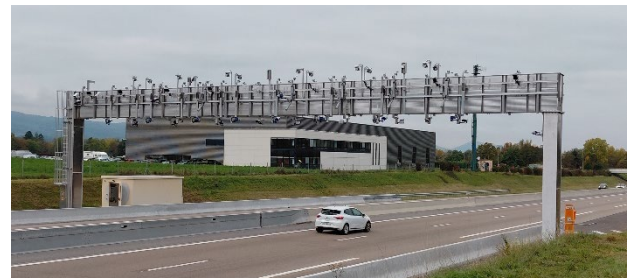
→ En direction de Chamonix :

Du 16 au 20 mars : la voie de droite sera neutralisée sur 4 km en journée, de 9 h 30 à 15 h.

Les nouveaux panneaux lumineux seront posés définitivement en juin prochain, sous fermeture complète de la circulation.

Préparation à l'arrivée du Flux libre à Arthaz (A40)

Les équipes poursuivent la préparation à l'arrivée du Flux libre prévue en 2027. Après Saint-Pierre-en-Faucigny et Bonneville en 2025, c'est au tour de la commune d'Arthaz d'accueillir le 3ème des cinq portiques prévus entre Annemasse et Passy. Plus long que les quatre autres portiques, il mesure 40 mètres au-dessus des voies.



Premier portique Flux Libre à Saint-Pierre-en-Faucigny posé en octobre dernier ©ATMB

La pose d'un portique comprend trois phases :

- L'assemblage au sol du portique, nécessitant la neutralisation de la voie de droite en direction de Genève/Mâcon. Ces travaux se dérouleront le 3 mars de 9 h 30 à 21 h.
- La pose du portique au-dessus des voies, la nuit sous coupure totale de la circulation.
- Le réglage des équipements du portique permettant les tests préparatoires, nécessitant une nuit de fermeture par sens de circulation.



- **La nuit du mardi 3 mars, de 21 h à 5 h, l'A40 sera fermée dans les deux sens de circulation entre les diffuseurs d'Annemasse n°14 et Vallée Verte n° 15.**
- **La nuit du mardi 24 mars, de 21 h à 5 h, l'A40 sera fermée en direction de Genève/Mâcon entre les diffuseurs Vallée Verte n°15 et Annemasse n°14.**
- **La nuit du mercredi 25 mars, de 21 h à 5 h, l'A40 sera fermée en direction de Chamonix entre les diffuseurs d'Annemasse n°14 et Vallée Verte n°15.**

Le prochain portique sera posé en avril sur la commune de Magland.

Pour mémoire, l'autoroute en Flux Libre entre Annemasse et Passy signifie la fin des arrêts aux barrières de péage et le remplacement de ces dernières par des portiques. Mise en place sur le territoire couvert par le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA2), elle représente une économie de 2 500 tonnes de CO2 par an, ce qui équivaut à 20 millions de kilomètres parcourus par un véhicule léger thermique**.

Reprise des glissières de sécurité entre Bonneville et Saint-Pierre-en-Faucigny (A40)

Du 17 mars au 16 avril, entre Saint-Pierre-en-Faucigny et Bonneville, un chantier de reprise des glissières de sécurité en béton sur 2,5 km se déroulera dans les deux sens de circulation.

Ces travaux se dérouleront avec le maintien de deux voies de circulation dans chaque sens, mais avec une largeur réduite. Pour la mise en place de cette configuration des voies, les équipes doivent mettre en place un balisage en béton pour assurer la sécurité des conducteurs et des ouvriers travaillant sur le chantier. Cette pose nécessite quelques fermetures des voies, le temps d'installer les blocs en béton.

-  **La nuit du mardi 17 mars, de 21 h à 5 h, les voies en direction de Chamonix seront fermées entre l'échangeur de Bonneville Centre n°16 et Bonneville Zones Industrielles n°17.**
-  **La nuit du mercredi 18 mars de 21 h à 5 h, les voies en direction de Genève/Mâcon seront fermées entre l'échangeur de Bonneville Zones Industrielles n°17 et Bonneville Centre n°16.**

Rappel Etrembières : sécurisation par l'allongement de la sortie n° 14

Depuis le 16 février au jusqu'à fin août* 2026, la bretelle de sortie n°14 Annemasse (en direction de Chamonix) sur l'A40 est en travaux. La bande d'arrêt d'urgence est neutralisée sur environ 1 km avant la sortie. Ces travaux visent à allonger la bretelle de 700 mètres afin de sécuriser la circulation et d'éviter les arrêts sur la bande d'arrêt d'urgence, fréquents aux heures de pointe.

Ces travaux permettront :

- d'augmenter la capacité de stockage de cette sortie
- et de la séparer du flux de l'autoroute par une glissière de sécurité en béton.



Sortie n°14 Annemasse A40

 En mars, le chantier nécessite deux nuits de fermeture de la sortie n° 14 **de 20 h 30 à 6 h, les nuits du lundi 30 et mardi 31 mars.**

Les véhicules pourront sortir par la bretelle menant vers l'A411 Vallard et emprunter la sortie 14-1 Gaillard. Durant la nuit, la voie de droite sera également neutralisée sur plus de 1 km.

En journée, des perturbations de circulation restent possibles aux heures de congestion.

Aussi nous conseillons aux conducteurs qui empruntent habituellement cette sortie n° 14 de s'orienter vers la sortie n°14-1 « Gaillard » durant ces travaux.

Les conducteurs en direction de Chamonix, sont invités à la plus grande vigilance et nous leur demandons de longer cette zone de chantier sur la voie de gauche de l'A40, afin de s'écarter du flux de la voie de droite de l'A40, potentiellement ralenti par les véhicules souhaitant emprunter la sortie n° 14.

Durant les travaux, la vitesse sera abaissée à 70 km/h sur les voies de l'A40 et à 50 km/h sur la bretelle de sortie

Plus d'infos sur : <https://www.atmb.com/etrembieres-a40-securisation-sortie-n14-annemasse-en-direction-de-chamonix/>

Les équipes d'ATMB ont mis en place une adresse mail spécifique pour toute question, demande d'information ou signalement lié aux travaux : travaux-etrembieres-bardonnex@atmb.net.

Fermetures sur les réseaux ADELAC et APRR :

Fermetures ADELAC : sur le réseau voisin ADELAC, l'autoroute A41N sera coupée les nuits du mardi 24 et mercredi 25 mars. La bifurcation autoroutière située à Saint Julien en Genevois en direction d'Annecy sera fermée de 21 h à 6 h le lendemain.

Fermetures APRR : des travaux seront menés sur le réseau voisin APRR. L'autoroute A40 sera coupée entre Bellegarde n°10 et Saint-Martin-du-Fresne n°8 les nuits du lundi 30 et mardi 31 mars de 21 h à 6 h le lendemain.

Pour plus d'informations sur les conditions de circulation en temps réel, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.atmb.com/info-traffic-a40-rn205/>

Consciente des impacts potentiels des travaux sur les déplacements quotidiens, ATMB applique deux principes d'organisation afin de limiter les nuisances :

- Conserver deux voies de circulation par sens, en journée et surtout durant les périodes de congestion du matin et du soir ainsi que les week-ends.
- Mener les travaux les plus impactant majoritairement de nuit, sous fermeture ciblées, entre le lundi soir et le vendredi matin de 21 h à 5 h, et hors jours fériés.

* En cas d'intempéries, les dates des travaux peuvent évoluer.

** Source ADEME avec un véhicule thermique de taille moyenne et récent.

*** Ces travaux sont cofinancés par :



A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 330 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51

